

d'un ordre du Conceil Aulique de guerre. On croit que le Général Wachtendonck partira aussi pour le même Pays, sur la demande que le Grand Duc en a fait, dit-on, à l'Empereur.

Ce Général qui se tient à Livorne, y a reçu la visite du Marquis de Mari, que la République de Genes envoyoit en Corse en qualité de son Commissaire Général, à la place de Mr. de Rivarola. Les vents contraires avoient obligé ce dernier à relâcher dans ce Port quelques jours après son embarquement à Genes, mais ayant depuis remis à la voile avec plusieurs Officiers François qui l'accompagnent, on sçait qu'il est maintenant arrivé à Bastia.

XII. *Genes.* Ce fut le 24. Decembre que le Marquis de Mari partit d'ici pour se rendre en Corse, à bord d'une Galere de l'État qui étoit accompagnée de plusieurs Bâtimens chargés de vivres & de munitions de guerre, aussi bien que de lits pour les Troupes de France qui doivent passer dans cette Isle & y soumettre les incotens. On y a depuis envoyé de nouvelles provisions sous l'escorte de deux Barques armées en guerre, & l'on travaille encore à une grande quantité de lits pour le service des mêmes Troupes. Mais ces dispositions qui demandent de grands fonds, ont obligé le Magistrat de la Banque de St. George d'imposer une taxe de 36. par cent sur chaque Action, & l'on parle d'en imposer une autre qui sera générale, & continuée jusqu'à ce qu'on ait réduit les rebelles.

Cette imposition sera en aparence de bien longue durée, à moins que la France n'épouse tout de bon les intérêts de la République, & ne se porte efficacement à faire rentrer les Corfes dans leur devoir. Car jamais on n'a vû plus d'opiniâtreté de leur part qu'à présent, pour vivre indépendans des Genoïs, & sous leur nouveau Roi, le Baron Théodore de Neuhoff.

*Mauvais  
train des  
affaires de  
Corse.*